



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Chêneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	14/12/2020 à 18h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2020-07
Etat du document	-

Présents	Gwenaëlle Dauce à 18h40 Éric Debosque Axel Destrez Frédéric Douchet (distanciel) Sylvie Dubromel Nathalie Faccioli Charles Ferté	Marc Guérin Francis Hutin Jérôme Liénard Patricia Lucot Laure Médot Bertrand Pointier Nicolas Rébérot
Absent(s) excusé(s)	Thierry Boin	
Absent(s)	-	
Procurator(s)	-	
Secrétaire de séance	Francis HUTIN	
Début de la séance	18h00	
Fin de la séance	21h35	

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	14
Conseillers votants :	14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2020

Date d'affichage : 10 décembre 2020

MENTION D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2020, a été affiché par extrait à la porte de la Mairie ainsi que sur le site internet, le samedi 26 septembre 2020 dans les conditions prévues à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVOCATION

Le 10 décembre 2020, nous, Nicolas RÉBÉROT, Maire de Ressons-le-Long, avons convoqué le Conseil Municipal en séance ordinaire pour le lundi 14 décembre 2020 à 18h00, à la salle du conseil.

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Municipal de Ressons-le-Long, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, en séance ordinaire pour le lundi 14 décembre 2020 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Nicolas RÉBÉROT, Maire.

Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 19 septembre 2020.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal désigne Francis HUTIN, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

En raison du contexte sanitaire, la séance s'est tenue en mode mixte, le distanciel se tenait via le lien ci-dessous :

<https://mairieressons-myfr.3cx.net/open/8cf574ab05abe698536077ac74878d436f88347e>

1 – Personnel

- 11 – Prise en charges CPF
- 12 – Création de poste

2 – Vie municipale

- 21 – Labellisation APTIC
- 22 – Dossiers OPAH

3 – Finances

- 31 – DBM n°3
- 32 – Tarif RODP
- 33 – Engagement avant BP 2021
- 34 – Demande de subvention
- 35 – Admission en non-valeurs / créances éteintes

4 – Divers

- 41 – Rapports annuels CCRV
- 42 – Vente terrains
- 43 – Vœux loi 3D
- 44 – Divers

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Rapporteur	N°	Intitulé			Vote de la délibération
Nicolas RÉBÉROT	20201214-190-01	Examen DIA			
Nicolas RÉBÉROT	20201214-191-02	Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire			
Nicolas RÉBÉROT	20201214-192-03	Prise en charge CPF	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	13 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-193-04	Création de poste ATSEM et mise à jour du tableau des emplois	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	13 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-194-05	Labellisation #APTIC	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	13 0 0 0	A l'unanimité
Bertrand POINTIER	20201214-195-06	Dossiers OPAH	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 1	A la majorité
Bertrand POINTIER	20201214-196-07	DBM n°2020-3	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-197-08	RODP assainissement	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-198-09	RODP eau	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-199-10	Engagement avant BP 2021	Pour Contre Abstention	14 0 0	A l'unanimité

			Ne prend pas part au vote	0	
Nicolas RÉBÉROT	20201214-200-11	Demande de subvention	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-201-12	Rapport annuel transport	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	0 0 0 0	Prend acte
Nicolas RÉBÉROT	20201214-202-13	RPQS assainissement	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	0 0 0 0	Prend acte
Nicolas RÉBÉROT	20201214-203-14	RPQS eau SESV	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	0 0 0 0	Prend acte
Nicolas RÉBÉROT	20201214-204-15	RPQS eau USESA	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	0 0 0 0	Prend acte
Nicolas RÉBÉROT	20201214-205-16	Rapport annuel Valor'Aisne	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	0 0 0 0	Prend acte
Nicolas RÉBÉROT	20201214-206-17	Mise en vente de terrains	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-207-18	Échange de terrains	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	13 0 0 1	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-208-19	Vœux loi 3D / 4D	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-209-20	Motion transfert taxe de séjour	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20201214-210-21	Dénomination VC 32	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité

Objet : Examen des DIA- n°2020-190-01

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les DIA parvenues depuis le dernier conseil municipal :

Adresse	Transmise par	Reçue en Mairie le :	Parcelles	Propriétaire	Superficie	Prix
54 rue de Mainville	Me Liza WERMUTH	24/09/2020	ZL95	M. et Mme CARRIER Rémi BAILLEUX Laurence	876 m ²	39 900 €
13 rue du Cleux	Me Guillaume BRUYERRE	17/10/2020	A1001, 1002, 1096, 1098, 1099 & 1131	M. LETOFFE Rémi	979 m ²	171 000 €
Rue de Poulandon	Me Guillaume BRUYERRE	21/10/2020	A578	M. BLOT Philippe	917 m ²	34 000 €
La Vache Noire	Me Edouard BÉCHU	28/10/2020	AA71	Commune de Ressons le Long	1 042 m ²	1 042 €
24 grand'rue	Me Guillaume BRUYERRE	30/11/2020	C571, 572 & 573	M. AGUIAR Porfirio	1 696 m ²	140 000 €
48t rue de Mainville	Me Liza WERMUTH	07/12/2020	ZL98	M. et Mme CARRIER Rémi BAILLEUX Laurence	798 m ²	39 900 €
21 rue de la Vallée	Me Claire CIMOLINI-ZION	09/12/2020	ZL84	Mme POTIER Colette	1 000 m ²	15 000 €

Le Maire annonce qu'il a renoncé au droit de préemption pour ces ventes, en l'absence de projet communal sur ces biens.

Objet : Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire – n°2020-191-02

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délégations accordées à M. le Maire par délibérations n° 2020-102 et n° 2020-103 en date du 23 mai 2020 du Conseil Municipal de Ressons-le-Long,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- A) Décision n°2020-170 du 25/09/2020 : Décision sur DIA ZL95
- B) Décision n°2020-171 du 02/10/2020 : Adhésion contrat assurance CNRACL
- C) Décision n°2020-172 du 02/10/2020 : Adhésion contrat assurance IRCANTEC
- D) Décision n°2020-173 du 19/10/2020 : Décision sur DIA A1001
- E) Décision n°2020-174 du 21/10/2020 : Décision sur DIA A578
- F) Décision n°2020-175 du 27/10/2020 : Virement de crédit
- G) Décision n°2020-176 du 27/10/2020 : Attribution de logement
- H) Décision n°2020-177 du 28/10/2020 : Convention de stage
- I) Décision n°2020-178 du 28/10/2020 : Appel taxe de séjour camping LHM
- J) Décision n°2020-179 du 28/10/2020 : Appel taxe de séjour ferme de la montagne
- K) Décision n°2020-180 du 28/10/2020 : Appel taxe de séjour forge du village
- L) Décision n°2020-181 du 28/10/2020 : Reversement taxe de séjour au département
- M) Décision n°2020-182 du 04/11/2020 : Attribution marché multisports lot travaux VRD
- N) Décision n°2020-183 du 04/11/2020 : Attribution marché multisports lot travaux équipement
- O) Décision n°2020-184 du 09/11/2020 : Convention de stage
- P) Décision n°2020-185 du 21/11/2020 : Convention ADICA
- Q) Décision n°2020-186 du 22/11/2020 : Renouvellement adhésion Fondation du Patrimoine
- R) Décision n°2020-187 du 30/11/2020 : Décision sur DIA C571 573 573
- S) Décision n°2020-188 du 07/12/2020 : Décision sur DIA ZL98
- T) Décision n°2020-189 du 09/12/2020 : Décision sur DIA ZL84

1 – Personnel

11– Objet : Prise en charge compte personnel formation - n° 2020-192-03

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

La prise en charge des frais pédagogiques se rattachant à la formation suivie au titre du compte personnel d'activité est plafonnée de la façon suivante :

- Plafond du coût horaire pédagogique : 15 euros ;
- Et un Plafond par action de formation : 1000 euros.

Article 2 :

Les frais annexes occasionnés par les déplacements des agents lors des formations suivies au titre du compte personnel d'activité sont pris en charge conformément à la réglementation en vigueur,

Les frais annexes occasionnés comprennent :

- Les frais de déplacement (l'agent devra utiliser son véhicule personnel),
- Les frais de péages et parking,
- Les frais de repas concernant uniquement le repas du midi.

Le remboursement ne pourra s'effectuer que sur production de justificatifs.

12 – Objet : Création de poste ATSEM - n° 2020-193-04

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE : la création d'un emploi d'ATSEM

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, articles 6411 ou 6413.

ADOpte : la modification du tableau des emplois ainsi proposée

2 – VIE MUNICIPALE

21 – Objet : Labellisation # APTIC - n° 2020-194-05

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

DÉCIDE de solliciter la labellisation APTIC de l'atelier informatique municipal

CHARGE et **DÉLÈGUE** monsieur le Maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente.

22 – Objet : Dossiers OPAH - n° 2020-195-06

RAPPORTEUR : Bertrand POINTIER

Éric DEBOSQUE ne prend pas part au vote

Bertrand POINTIER rappelle que par délibération n°2018-053-16 en date du 9 avril 2018, le conseil municipal s'engageait dans une opération d'aide aux particuliers qui réalisent des travaux d'amélioration de l'habitat. L'aide porte sur les travaux de leur façade visibles du domaine public.

Une aide de 30% des dépenses éligibles plafonnée à 3 000 € peut être allouée.

Les dossiers suivants ont été reçus et étudiés par la commission ad' hoc :

Date de réception	Demandeur	Type de travaux	Montant de travaux	Base retenue subventionnable	Avis	Plafond de l'aide
07/08/2020	KRONEK David 34 ruelle de Coucy	Rénovation façade	8 334,04 €	8 334,04 €	Favorable	2778,01 €
13/11/2020	DEBOSQUE Éric 69 rue du Cleux	Ravalement de façade	13 212,76 €	13 212,76 €	Favorable	3 000,00 €
16/11/2020	RUELLE Rodolphe 5 Grand'rue	Rénovation façade	7 120,08 €	7 120,08 €	Favorable	2373,36 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **DÉCIDE** :

D'ATTRIBUER l'aide aux demandeurs susvisés sous réserve du respect du règlement de l'opération et sur présentation des justificatifs.

CHARGE et **DÉLÈGUE** monsieur le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente.

3 – FINANCES

Arrivée de G. Dauce à 18h40

31 – Objet : DBM n°3 – n°2020-196-07

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE la DBM n°3

CHARGE et **DÉLÈGUE** monsieur le Maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente.

32 - Tarif RODP

321 - Objet : RODP assainissement – n°2020-197-08

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- Appliquer la RODP pour le réseau d'assainissement collectif au montant maximum prévu par la loi

CHARGE et DÉLÈGUE le maire, ou son représentant aux fins d'exécution de la présente.

322 - Objet : RODP eau potable – n°2020-198-09

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'appliquer la RODP pour le réseau d'eau potable au montant maximum prévu par la loi
- D'appeler les années non prescrites à savoir les années depuis 2016 incluse

RODP Irrigation

Bertrand Pointier indique avoir rencontré avec M. le maire un exploitant agricole soumis à la RODP pour son réseau d'irrigation. Il est concerné par un tuyau d'irrigation pour des traversées de voies communales de 25 à 26 m sur le domaine public à hauteur de 24 € le mètre linéaire.

L'exploitant demande une réduction de la RODP car elle est importante en grevant son résultat d'exploitation se qui l'empêche de se rémunérer. L'exploitant a fait part des exemples du département des Yvelines qui est de 0.01€/m et de Atrèches qui est de 0.20€/m.

Bertrand Pointier indique que le tarif est libre pour ce type de réseau selon les communes. Le tarif appliqué à Ressons a été déterminé depuis plusieurs années.

Éric Debosque indique qu'il est difficile de prendre position tant que les dossiers sur les limites de terrains ne sont pas réglés.

33 - Objet : Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) n°2020-199-10

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sus-énoncées

34 – Demandes de subvention

341 - Objet : Demande de subvention Plan de relance rénovation énergétique des bâtiments publics – n°2020-200-11

Rapporteur : Bertrand POINTIER

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide

- De solliciter l'État pour son projet :
Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- De solliciter un commencement anticipé
- De s'engager à financer la part non subventionnée

35 - Objet : Admission en non-valeurs / créances éteintes

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le maire présente la liste proposée par Mme Rasamimanana concernant les non-valeurs.

Une lecture doit être effectuée par le CCAS afin de valider ou non les propositions.

Un contact sera pris auprès des personnes concernées afin d'identifier si un paiement des dettes est réalisable.

4 – DIVERS

41 – Rapports annuels CCRV

411 - Objet : Rapport annuel transport Villéo-Retzéo – n°2020-201-12

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

La commune a transféré plusieurs compétences à la CCRV et notamment le transport :

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport annuel Villéo Retzéo

412 - Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement CCRV – n°2020-202-13

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

La commune a transféré plusieurs compétences à la CCRV et notamment l'eau potable :

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du RPQS eau du SESV

413 - Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service eau SESV – n°2020-203-14

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

La commune a transféré plusieurs compétences à la CCRV et notamment l'eau potable :

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du RPQS eau du SESV

414 - Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service eau USESA – n°2020-204-15

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

La commune a transféré plusieurs compétences à la CCRV et notamment l'eau potable :

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du RPQS eau de l'USESA

415 - Objet : Rapport annuel Valor'Aisne – n°2020-205-16

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

La commune a transféré plusieurs compétences à la CCRV et notamment la gestion des déchets :

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport annuel de Valor'Aisne

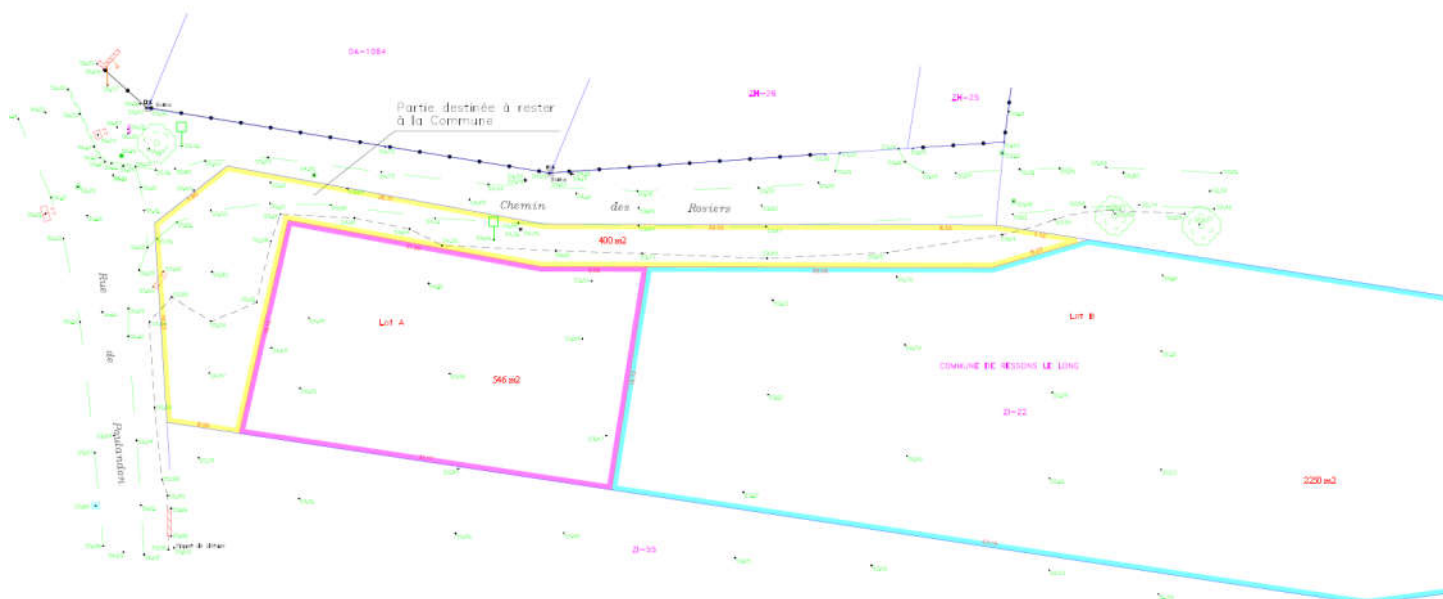
42 – vente et échange de terrains

421 - Objet : Vente de terrains – n°2020-206-17

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide

- De **PERMETTRE** la vente de la parcelle ZI22 lot A de 546 m² au prix de 35 000 € ;
- De **PERMETTRE** la vente de la parcelle ZI22 lot B de 2250 m² au prix de 50 000 €



422 - Objet : Échange de terrains – n°2020-207-18

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Patricia LUCOT ne prend pas part au vote

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE l'échange foncier des terrains précités, conformément aux modalités stipulées ci-dessus et avec versement d'une soulte d'un montant de 326,50 € au profit de la Commune de Ressons-le-Long,

43 – Objet : Vœux loi 3D / 4D – n°2020-208-19

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal,

ÉMET UN VŒUX en rapport avec la loi 4D

44 – Divers

Objet : Motion transfert taxe de séjour – n°2020-209-20

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Émet le vœu que la CCRV précise son projet touristique de territoire et notamment l'aide qu'elle pourrait apporter aux communes souhaitant s'engager dans une démarche de labellisation avant mi-février 2021.

Objet : Dénomination voie VC 32 – n°2020-210-21

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la proposition de dénomination.



Divers

Application My City :

Le maire informe le conseil municipal de l'expérimentation de l'application ville « in my city ».

Application tchap :

Le maire informe le conseil municipal du raccordement à la commune à l'application « Tchap », un « whatsapp » sécurisé pour les collectivités.

BP2021 :

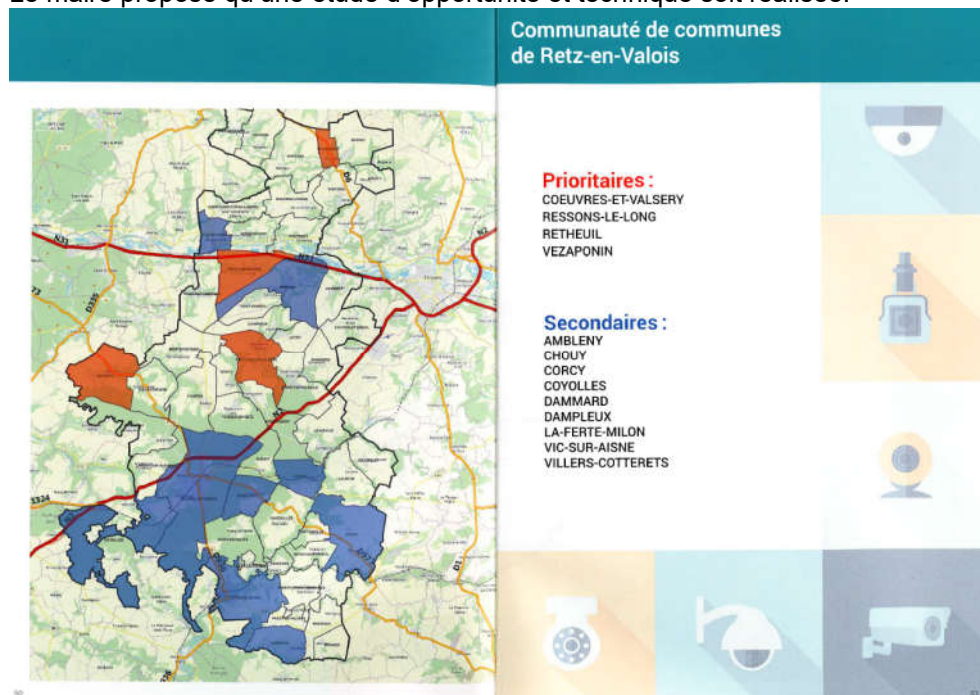
En vue de préparer le DOB puis le BP 2021, il convient que chacun puisse remonter dès à présent des idées et remarques sur les projets d'investissement jusque 2026.

Vidéoprotection :

Le maire informe le conseil municipal que le Préfet de l'Aisne avec le Président du département ont présenté le schéma départemental de vidéoprotection.

Dans celui-ci, notre commune est positionnée en zone prioritaire, cela signifie qu'elle est éligible à un taux de subvention maximale soit 80%.

Le maire propose qu'une étude d'opportunité et technique soit réalisée.



Bibliambule :

L'association Croq'livres sera dotée en janvier 2021 d'une bibliambule.

Une souscription est ouverte pour tous ceux qui souhaitent y participer sur okpal <https://www.okpal.com/une-bibliambule-qui-deambule/> .

Casiers :

Le maire informe le conseil municipal que suite à la mise en place de tournées durant le confinement, des discussions avec un primeur se sont engagées pour étudier la possibilité d'installation de casiers.

ACTIVITÉS

21 au 24 janvier : 5^{ème} édition Les nuits de la lecture

4 au 6 juin : RDV aux jardins

Distribution des colis de Noël à partir du 15/12/2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Ressons-le-Long, le 20/12/2020

Le maire,
Nicolas RÉBÉROT

GLOSSAIRE :

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

API : Aisne partenariat Investissement

APV : Aisne Partenariat Voirie

CCAS : Centre Communal d'action sociale

CGCT : Code général des Collectivités territoriales

DBM : décision Budgétaire Modificative

DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

DSIL : Dotation de Soutien à l'investissement local

FDC : Fonds de Concours

HdF : Hauts-de-France

M14 : Plan comptable

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

RIFSEEP

RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

SEDA : Société d'Equipement du Département de l'Aisne

SESV : Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois

USEDA : Union des Syndicat d'Energie du Département de l'Aisne

USESA :